

Intra CL

## Public

1 groupe d'agents de la  
Caf du Doubs

## Modalités pratiques

Durée et dates : 8 jours de  
Novembre 2018 à Avril  
2019:

- Module 1, journée 1 : 26  
novembre 2018 (Journée  
acculturation à la CTG) –  
Groupe plus large que le  
seul groupe CTG
- Module 1, journée 2 : 14  
décembre 2018
- Module 2 : 7 & 8 février  
2019
- Module 3 : 21 & 22 mars  
2019
- Module 4 : 29 & 30 avril  
2019

Lieu : CAF du Doubs

Horaire : La formation se  
déroulera de 9h à 17h, soit  
7 heures de formation par  
jour.

Calendrier - Lieux -

Modalités d'accès :

Planification sur le site

EGOC [Sessions à venir]

Nous contacter pour suivi

des programmations et

des planning sur

[www.egoc.org](http://www.egoc.org)

## Catégorie

Chantiers locaux

## Tarifs

1300.00

## Modalités d'animation

# Accompagnement CTG - CAF 25

MAJ : Mercredi 20 mai 2026

## Contenu

### ANNEXE 1 A LA CONVENTION N° 90/18 – EGOC / CAF du DOUBS

#### PROGRAMME

#### Formation / action « Accompagnement CTG »

#### Durée et dates :

8 jours de Novembre 2018 à Avril 2019:

- Module 1, journée 1 : 26 novembre 2018 (Journée acculturation à la CTG) – Groupe plus large que le seul groupe CTG
- Module 1, journée 2 : 14 décembre 2018
- Module 2 : 7 & 8 février 2019
- Module 3 : 21 & 22 mars 2019
- Module 4 : 29 & 30 avril 2019

#### Lieu : CAF du Doubs

**Horaire :** La formation se déroulera de 9h à 17h, soit 7 heures de formation.

Le programme précisant les objectifs et le contenu des modules de formation figurent en annexe.

#### **Phases – Modules – Objectifs et contenu**

La mission se déroulera en 4 phases :

- **La première phase** sera consacrée à construire une vision partagée de la CTG

#### Journée 1 26.11.2018

### Formateur

ACCOLADES - CHEINE

Thierry

### Effectif

### Taux de satisfaction

### Tarif / Coût stagiaire

1300.00

#### ○ **Objectifs : Sensibilisation et acculturation à la CTG – Groupe CTG élargi aux autres acteurs de la CAF du Doubs**

- Construire un regard croisé sur les enjeux de la CTG : état des lieux et analyse,
- Définir les critères socles d'une CTG,
- Mesurer l'impact interne à la CAF du déploiement de la CTG, partager les grands défis à relever,
- Questionner une organisation interne innovante ...

### **Journée 2 14.12.2018**

#### ○ **Objectifs :**

- Construire les grandes étapes nécessaires au déploiement de la CTG sur les territoires,
- Identifier les priorités de la caisse (les éléments constitutifs d'un projet de Caisse) sur son déploiement en lien avec les nouvelles évolutions territoriales (Loi NOTRe),
- Co-construction du projet de Caisse... quelles thématiques prioritaires de la branche famille pour quels territoires ?... (Quelles données statistiques pertinentes pour une CTG)
- Définir les critères permettant de prioriser les territoires CTG,
- Co-construire une organisation interne à la CAF adaptée à un déploiement cohérent de la CTG,
- Se projeter dans une organisation interne de type « équipe projet ».

- **La deuxième phase** permettra de préparer le déploiement de la CTG : expérimentation interne et externe

### **Journée 17.02.2019**

#### ○ **Objectifs :**

- Savoir élaborer un portrait de territoire en appui avec toutes les ressources de la CAF,
- Faire un état des lieux de l'évolution des équipes projets (régulation, engagement),
- Croiser les différents avancés entre les équipes projets : diagnostic, orientations...,

- Organiser la coopération entre les équipes projets pour dynamiser la conduite du changement,
- Découvrir l'approche du capital stratégique et de la méthode appréciative.

### **Journée 2 8.02.2019**

- **Objectifs :**
  - Recenser l'ensemble des partenaires potentiels sur le territoire CTG,
  - Apprécier leur degré de synergie et d'antagonisme avec la CTG,
  - Développer une stratégie d'alliance permettant de susciter la construction d'un projet social de territoire partagé,
  - Définir et prolonger la feuille de route de chacun pour continuer l'avancement.
  
- **La troisième phase** permettra de mettre en œuvre le déploiement de la CTG auprès des élus et/ou techniciens territoriaux

### **Journée 1 21.03.2019**

- **Objectifs :**
  - Passer d'une stratégie planifiée à une stratégie émergente,
  - Penser une approche de co-développement avec les territoires : quelle ingénierie ?
  - Se saisir des enjeux du partenariat avec l'EPCI : Négociation, vision, optimisation,
  - Appréhender de nouvelles compétences (posture et positionnement) pour accompagner les territoires,
  - Préparer les modalités de travail de la journée 2 du module 3

### **Journée 2 22.03.2019**

- **Objectifs :**
  - Vivre une demi-journée d'acculturation et de coopération avec les équipes projets et les acteurs des territoires choisis pour le déploiement (coordonnateur, DGS, élus),
  - Partager les éléments de diagnostic (portrait de territoire CAF) et échanger sur les ambitions des acteurs engagés (équipes CAF et

- équipes territoriales),
  - Poser les conditions de réussite pour l'installation d'un partenariat durable,
  - Faire un état des lieux de la stratégie de déploiement territorial.
- 
- **La quatrième phase** sera consacrée à l'élaboration, la conduite et la signature de la CTG. Cette phase intégrera la construction d'un processus d'évaluation au fil de l'eau de la CTG. Elle sera construite avec les groupes projets.

#### **Journée 1 29.04.2019**

- **Objectifs :**
- Construire un projet de territoire partagé et participatif à 5 ans,
- Définir les grands axes stratégiques sur la double base du projet de Caisse et du projet territoire,
- Décliner ces grands axes en différents niveaux d'objectifs,

#### **Journée 2 30.04.2019**

- **Objectifs :**
- Décliner avec les acteurs locaux (associations, services des collectivités, institutions...) les objectifs en actions ainsi que le pilotage de ces dernières sur une base de compétences,
- Construire un processus d'évaluation intégrant une réelle mesure d'impact social quant aux résultats escomptés.
- Structurer le déploiement de la CTG, de la gouvernance au pilotage et à l'évaluation des actions.

#### **Démarche pédagogique - Méthodologie**

Cette démarche de formation « propose le développement des compétences propres à une action émancipatrice en termes de capacitation de l'individu et/ou du groupe [1] ». C'est pourquoi elle permet la mobilisation des acteurs au regard de leurs pratiques actuelles.

#### **Elle se traduit ainsi par :**

- Une conduite participative du projet de formation :

Utilisation des méthodes d'animation participatives et des processus de décisions collectives. Les savoir-faire et l'expérience de chacun sont mobilisés.

- Une démarche en prise avec votre réalité :

Accompagnement de la transformation des pratiques. Co-construction des outils qui permettront d'ancrer ces transformations dans le quotidien de chaque acteur.

- Un processus évolutif au cours de la formation :

Un processus qui laisse de la place à l'émergence de nouveaux questionnements et prise en compte de la réalité rencontrée au cours de la formation. Ainsi, les contraintes de chaque acteur pourront être intégrées dans le processus. C'est le propre d'une démarche participative que de ne pas être « bouclée » à l'avance.

- La garantie d'une posture d'écoute, de bienveillance et de rigueur :

Le formateur prend en compte les attentes du groupe, les préoccupations individuelles des participants et celles du commanditaire sans se positionner comme un expert.

---

[\[1\]](#) « Pratiques émancipatrices, actualités de Paolo Freire » - Michel Séguier et Françoise Garibay

## Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

**Evaluation en amont** : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

**Evaluation au cours de la formation** : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

**Evaluation à chaud** : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation



écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

**Evaluation à froid** : réalisée avec un outil interne Caf

**Attestation de suivi** : Feuille de présence

**Attestation de participation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

---

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

---

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,  
d'accompagnement aux personnes  
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,  
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**

---